

Bulletin d'information N° 2 : année scolaire 2017-2018

Mot du directeur : Benoit BULOT

J'ai le plaisir de vous adresser aujourd'hui, le deuxième bulletin d'information du Lycée Nature de Coutances.

Au mois de mars, en plein cœur de l'année scolaire, nous entrons dans une période très intense. En effet, au-delà des conseils de classe du deuxième trimestre qui débutent, nous sommes engagés dans des actions de promotion pour le recrutement 2018, les exploitations préparent le printemps, les ventes de fleurs et de légumes, la sortie à l'herbe du troupeau laitier et la mise en place des cultures fourragères.

A noter aussi cette année, les cinquante ans d'existence de l'établissement. Cet anniversaire sera célébré comme il se doit les 19 et 20 mai prochain, certainement en présence de notre Ministre de l'Agriculture, M Stéphane Travert. Je reviendrai sur cet événement ultérieurement, dans ce bulletin.

Nos élèves, en classe de 3^{ème}, de terminale et de BTS 2, passent les épreuves d'examen terminal en juin prochain. C'est donc une année importante, qui doit retenir toute notre attention. Il s'agit de bien préparer nos jeunes à la meilleure réussite.

Pour ces mêmes élèves, c'est aussi une année d'orientation, post 3^{ème}, post bac et pour certains, post BTS. Il faut donc faire les bons choix, en fonction de la motivation et des résultats scolaires. Pour vous accompagner, les Conseillers Principaux d'Education, les Professeurs Principaux, la Provisseure Adjointe et moi-même, sommes à votre disposition pour d'éventuels entretiens.

Je vous souhaite bonne lecture.



1. Rappel de la modification du calendrier scolaire

JPO EPL	Vendredi 16 mars de 15h00 à 20h00 Samedi 17 mars 2018 de 10h00 à 17h00	
Pâques	Sortie : vendredi 30 mars 2018 Rentrée : Mardi 03 avril 2018	Sortie : samedi 31 mars 2018 Rentrée : mardi 03 avril 2018
Vacances de printemps	Sortie : mardi 24 avril 2018 après les cours Mercredi 25 avril 2018 : journée banalisée PE pour les personnels de l'EPL Rentrée : lundi 14 mai 2018	Sortie : Mercredi 25 avril 2018 Rentrée : lundi 14 mai 2018
Victoire 1945		Férié : le mardi 08 mai 2018
Pont du 09 mai 2018	Récupération le 19 mai 2018 : 50^{ème} anniversaire 2018	

Comme indiqué sur le bulletin N°1, le calendrier scolaire a été modifié en raison des nombreux ponts du mois de mai. Ainsi, le Ministère de l'Agriculture a fait le même choix que celui de l'Education Nationale, en décalant les congés de trois jours.

Les élèves quitteront donc l'établissement le **mardi 24 avril 2018**, après les derniers cours de la journée. Le mercredi 24 avril, l'ensemble des personnels de l'établissement sera mobilisé sur une journée de travail consacrée au projet d'établissement, avec le souci permanent d'améliorer le service au public.

Notez bien que certains élèves pourraient rencontrer des difficultés dans les transports scolaires, le mardi 24 avril. Il faudra anticiper en indiquant les problèmes de transport rencontrés, au service de la vie scolaire, qui trouvera avec vous, les solutions adéquates.

2. Enquête de satisfaction

Dans le cadre de notre projet d'établissement, nous avons fait le choix de nous placer dans une logique d'amélioration continue du service que nous rendons aux usagers et à la qualité de nos formations. Pour que nous progressions, nous devons régulièrement réaliser des enquêtes qui serviront de base de réflexion à des actions d'amélioration.

C'est la raison pour laquelle, dans le courant du mois d'avril, les élèves et les parents des classes de 3^{ème}, de première bac pro et STAV seront invités à répondre à une enquête de satisfaction. L'enquête sera proposée en ligne et doublée d'un questionnaire papier.

Les résultats de cette enquête seront présentés en Conseil Intérieur du mois de juin et accompagnés d'un plan d'action. Ce plan aura été élaboré par nos services, des représentants d'élèves et de parents d'élèves.

3. Orientation

- **Post 3^{ème} et post 2de** : La procédure ne change pas en 2018 et reste gérée par l'application Afflnet. En collaboration avec les CPE et les Professeurs Principaux, le projet d'orientation des élèves doit être discuté et réfléchi avec la plus grande attention.

Des fiches navettes (fiche de dialogue) vous seront adressées. Ces fiches permettent aux familles de proposer une voie d'orientation. Au deuxième trimestre, le conseil de classe donnera un avis provisoire et formulera des recommandations. La famille en prendra alors connaissance.

Au troisième trimestre, la famille formule un choix définitif qui sera soumis à l'avis du conseil de classe. Enfin, après avoir pris connaissance de l'avis et des propositions de l'équipe pédagogique, la famille devra se positionner en accord ou en désaccord avec le choix d'orientation retenu.

Le cas échéant, un entretien avec le chef d'établissement peut être envisagé.

- **Post Bac : Le parcoursup**

La procédure d'orientation post Bac a changé en 2018. « Post-Bac » est devenu « Parcoursup », elle reste une procédure nationale, et doit permettre à chacun des candidats, de trouver une orientation réussie.

Le changement essentiel réside dans le nombre possible de vœux (10 vœux multiples maximum, 20 sous-vœux maximum) et l'impossibilité de les classer. Les sous vœux correspondent à des établissements qui proposent la même spécialité. (Ex : un BTS production peut être proposé par 5 établissements différents. Dans ce cas, à un vœu, peuvent être rattachés, 5 sous-vœux).

L'un des principes de cette réforme est de proposer moins de vœux par le candidat, mais des vœux réellement souhaités et qui sont le fruit de sa réflexion, menée avec l'équipe pédagogique.

Aussi, le candidat peut choisir des formations sélectives (BTS, DUT, CPGE,...) et non selectives (licences,...) dans toutes les académies. Ils ne sont pas classés, mais doivent être souhaités et motivés.

Le calendrier de la procédure est la suivante :

- **15 janvier 2018** : ouverture de la plate-forme d'admission « parcoursup ».
- **Du 22 janvier au 13 mars (18h00)** : formulation des vœux par les candidats (pas de classement).
- **Jusqu'au 31 mars 2018** inclus : constitution des dossiers et confirmation des vœux.
- **Du 22 mai au 21 septembre** inclus : accès aux décisions d'admission des établissements de formation. Réponse de la phase complémentaire.
- **28 juin 2018** : Ouverture de la phase complémentaire.
- **Durant l'été 2018** : inscription administrative dans l'établissement d'affectation.
- **21 septembre 2018** : fin de la procédure.

Il est essentiel de rester attentif pendant toute la durée de la procédure. Vous trouverez sur le site <https://www.parcoursup.fr/> toutes les informations relatives à cette nouvelle procédure.

Aussi, le service de la vie scolaire, notamment Madame Amélie Zaepffel pourra vous renseigner si vous rencontrez des difficultés.

Par ailleurs, les demandes de bourses de l'enseignement supérieur se font en ligne, sur le site dédié www.etudiant.gouv.fr et avant le 31 mai 2018.

4. 50^{ème} anniversaire

Le « Campus Métiers Nature de Coutances » aura 50 ans d'existence en septembre 2018. Lorsqu'il a ouvert, soixante élèves étaient présents à la rentrée de septembre 1968. A ce jour, le Campus accueille plus de 750 apprenants (élèves, étudiants et apprentis) et près de 500 adultes bénéficient d'une formation au CFPPA.

L'établissement bénéficie maintenant d'une solide réputation et est reconnu sur son territoire. Le festival des Dahlias, le « salon de l'Agriculture près de chez vous », les exploitations, horticole et agricole et les nombreuses actions réalisées, contribuent largement à son rayonnement.

Il était donc naturel de marquer cet anniversaire en organisant une manifestation conviviale. Ce 50^{ème} anniversaire aura lieu les 19 et 20 mai 2018, en présence de notre Ministre de l'Agriculture, M Stéphane Travert, qui a assuré la présidence du Conseil d'Administration de l'établissement pendant cinq ans. Parents, anciens personnels ou anciens élèves, n'hésitez pas à transmettre l'information. Vous êtes cordialement invités à venir partager ce moment privilégié. Pour participer au **repas du samedi 19 mai**, rendez-vous sur le site internet ou le Facebook de l'établissement. Vous y trouverez un formulaire d'inscription.

Je vous propose maintenant de découvrir le programme du weekend :

Le samedi 19 mai 2018 :

14h00 : Inauguration : discours et ouverture du mini salon de l'agriculture

En présence de M Stéphane Travert, Ministre de l'agriculture
Clôture des discours par la présentation du livre du 50^{ème} anniversaire.

15h15- 16h00 : Plantation de l'arbre du 50^{ème} et Photo de groupe

16h00 – 17h30 : visite de l'établissement et du mini salon

- Découverte des activités proposées
- Visite des locaux
- Visite du mini salon

17h30 : collation

18h00 -19h00 : Assemblée générale de l'association des anciens

19h00 – 19h45 : apéritif

20h30 : repas :

- Expositions de photos anciennes dans le chapiteau
- Livre d'or
- Soirée dansante

Le dimanche 20 mai 2018 :

De 10h00 à 18h00 : Poursuite du « salon de l'Agriculture près de chez vous ».

5. Conseil d'administration

Le prochain conseil d'Administration aura lieu le jeudi 29 mars 2018 à 9h30. Ce conseil sera consacré essentiellement à la présentation du compte financier de l'exercice 2017. D'ores et déjà, je peux vous indiquer que la situation financière de l'établissement s'améliore encore en 2017, grâce à des résultats positifs de tous les centres constitutifs de l'EPL.

Cette situation favorable va permettre de concentrer des moyens supplémentaires sur des équipements pédagogiques, nécessaires au maintien de la qualité de la formation.

6. Plan Prévisionnel d'Investissement

Le Conseil Régional de Normandie a programmé un Plan Prévisionnel d'Investissement destiné à l'amélioration immobilière de l'établissement. L'enveloppe dédiée s'élève à 13 millions d'euros, sur cinq ans.

Dès 2018, des études et des travaux devraient débiter. Les études concernent la restructuration de l'exploitation agricole. Le maître d'œuvre étant nommé, un travail de réflexion va être conduit avec les équipes pédagogiques et le directeur de l'exploitation agricole. Le projet devra associer, modernisation et innovation. Cette nouvelle exploitation répondra aux exigences des formations agricoles et devra être en cohérence avec les systèmes rencontrés dans la région.

En termes de travaux, sur le lycée, les priorités vont porter sur l'isolation thermique des bâtiments, la rénovation de la voirie et les réseaux, sans oublier les sanitaires de l'internat. Il est probable, et nous le souhaitons, que des travaux débutent dans le courant de l'année 2018.

7. Dates prévisionnelles des examens

EXAMENS	DAES DES EPREUVES ECRITES
Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles	Vendredi 8 juin 2018
Baccalauréat Professionnel	Lundi 11, Mardi 12, et mercredi 13 juin 2018
Baccalauréat Technologique, série STAV Epreuves anticipées	Vendredi 8 juin 2018
Baccalauréat Technologique, série STAV Epreuves terminales	Mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 juin 2018
Brevet de Technicien Supérieur	Mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 juin 2018

8. Conseil de classe du deuxième trimestre

CLASSE	CONSEILS DE CLASSES	PROFESSEUR PRINCIPAL	HORAIRE
4ème EA	Mardi 3 avril 2018	Rachel SEKULA	16h30
3ème EA	Mardi 27 mars 2018	Valérie MARAY	16h30
2nde CEC	Jeudi 22 mars 2018	Guillemette BARBE	17h30
2nde NJPF	Lundi 26 mars 2018	Sandrine MOUILLARD	17h30
2nde CV	Lundi 26 mars 2018	Marie HARRUIS	17h30
2nde PH	Lundi 26 mars 2018	Philippe BIJAULT	17h30
1ère AP	Jeudi 22 mars 2018	Jérôme BREGEAULT	17h30
1ère PH	Mardi 20 février 2018	Yvan POIRIER	16h30
1ère TCV	Mardi 20 février 2018	Corinne DUFOUR	16h30
1ère CGEA	Lundi 12 mars 2018	Céline LOUISY	17h30
2nde GT	Lundi 19 mars 2018	Nathalie HEDIN	17h30
1ère STAV	Mardi 20 mars 2018	Pascal BARBE	16h30
Term AP	Mardi 13 mars 2018	Michaël HOUSTIN	16h30
Term PH	Mardi 13 mars 2018	Nathalie LAMARE-DUCLOUE	16h30
Term TCV	Mardi 13 mars 2018	Nathalie LAMARE-DUCLOUE	16h30
Term CGEA	Jeudi 15 mars 2018	Marie FONTENEAU	17h30
Term STAV	Mardi 20 mars 2018	Luc AUBIN	16h30

9. Enquête parents d'élèves

L'association APE, sous la présidence de Mme Jully, souhaite vous soumettre une petite enquête. Merci de bien vouloir y consacrer un peu de temps et la remettre au service de la vie scolaire du lycée, dès que possible.

FICHE DE LIAISON

FAMILLE-ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Nom.....* Prénom.....*
Classe.....

(*informations restant facultatives)

Afin de nous permettre d'améliorer au mieux la vie de votre enfant au sein du lycée, nous vous remercions de prendre le temps de répondre à ce questionnaire et de le remettre sous enveloppe à la vie scolaire au nom de l'APE.

- Votre enfant se sent il bien au lycée ? OUI NON
- Votre enfant se sent il bien dans sa classe ? OUI NON
- L'ambiance de la classe lui semble Bonne Dissipée

Autres (préciser) :

- Rencontre-t-l des difficultés :
scolaire : OUI NON
relationnelles : OUI NON
autre (santé, sommeil)OUI NON
- Estimez vous être suffisamment informée sur :
la vie du lycée OUI NON
L'orientation OUI NON
Les projets pédagogiques OUI NON
- Par rapport au 1^{er} trimestre votre enfant vous semble plus en difficulté moins en difficulté
- Votre enfant vous a t-il fait part de problème survenues au interclasse, aux entrées ou sorties, à l'internat ? OUI NON
 - Si OUI précisez
- Votre enfant s'organise t-il facilement dans son travail personnel OUI NON

- Vous connectez vous à pronote OUI NON
 - Si NON pour quelle raison

- Votre enfant vous a t-il fait part de difficultés liées aux infrastructures (WC, réfectoire, hall, casiers etc.....) OUI NON
 - Si OUI précisez

Avez vous des remarques ou questions :

Si vous souhaitez participer aux conseils de classe de votre enfant n'oubliez pas qu'ils sont ouverts à qui le souhaite il suffit juste de prévenir de votre venue pour des questions d'organisation.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions de votre participation

L'APE reste le lien entre l'établissement et les familles, ses échanges restent anonymes et sans jugement